

# COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

## Délibération du conseil municipal

du 22 mai 2019

n°017

page 1/3

### EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

**PRESENTS ( 27 ) :** JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, E. PHILIPPONNEAU, E. AZIHARI, A. BEN DJILLALI, F. BRAILLARD, Y. ERGÜL, H. PREHER, K.WEINLAND, P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, E. FARHAT, S. LANSARI CAPRAZ, D.CROCHARD,

**POUVOIRS ( 11 ) :** L. RABUSSIÉ donne pouvoir à JM. ABELIN  
G. MAUDUIT donne pouvoir à J.MELQUIOND  
J. DUMAS donne pouvoir à AF.BOURAT  
T. BAUDIN donne pouvoir à M.BEN EMBAREK  
JM. MEUNIER donne pouvoir à F.BRAUD  
N. CASSAN FAUX donne pouvoir à C.FARINEAU  
A. LAURENDEAU donne pouvoir à E.AZIHARI  
M. MONTASSIER donne pouvoir à E. PHILIPPONNEAU  
G. MESLEM donne pouvoir à H.PREHER  
M. METAIS donne pouvoir à F.MERY  
Y. GANIVELLE donne pouvoir à K.WEINLAND

**EXCUSES ( 1 ) :** L. GUILLARD

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

**RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD**

**OBJET : Aménagement des quais de Vienne en coeur de ville - Sollicitation d'un financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dans le cadre de la convention Action cœur de ville au titre de l'année 2019.**

*La ville de Châtellerault s'est inscrite depuis de nombreuses années dans une démarche volontariste de rénovation et de redynamisation de son cœur de ville. Depuis le 11 juillet 2018, la convention « Action Cœur de ville » encadre le dispositif de revitalisation de tout le centre-ville.*

*Les travaux d'aménagement des quais, parkings et voies dans le centre ancien de Châtellerault ont débuté en novembre 2018, ils se termineront au premier trimestre 2020. La dépense globale d'assiette éligible à la DSIL pour ces travaux est de 3 208 208 € HT.*

*Par délibération n°8 du 20 septembre 2018, le conseil municipal a approuvé la sollicitation d'un financement au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2018 (DSIL), pour une première tranche. Au titre de l'année 2018, la ville a sollicité une première dotation d'un montant de 421 860 € pour un montant de 1 687 440 € HT. Ces travaux correspondaient à l'aménagement de la place du Château et de la place Notre Dame.*

*La présente demande de financement au titre de la DSIL 2019 est effectuée pour le montant des travaux restant à engager dans le courant de l'année 2019, soit 1 604 104 €, correspondant à l'aménagement des voies et la création d'une promenade piétonnière et cyclable.*

*Plan de financement prévisionnel pour la seconde tranche de travaux 2019 (hors MOe) :*

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Démolitions de voirie et terrassements	40 700 €	État : DSIL année 2019	380 192 €
Génie civil	530 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	270 000 €

"Acquitté en PREFECTURE le:" 24/05/2019

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil municipal**

du 22 mai 2019

n°017

page 2/3

Voirie et cheminements (hors terrassements)	714 064 €	Financement ACTIV	Département	400 000 €
Mobiliers urbains	130 000 €			
Signalisation	4 000 €			
Réseaux	144 000 €			
Paysage et espaces verts	41 340 €	Autofinancement ville		553 912 €
TOTAL en euros	1 604 104	TOTAL en euros		1 604 104

\*\*\*\*\*

**VU** l'article 157 de la loi de finances du 30 décembre 2017 relative à la dotation de soutien à l'investissement local,

**VU** la délibération du conseil municipal n° 22 du 22 juin 2017 relative à la caisse des dépôts et consignations et Grand Châtellerault, pour la déclinaison d'une opération urbaine « Centre ville de demain »,

**VU** la délibération n°10 du 22 juin 2017 relative à l'aménagement des bords de Vienne en cœur de ville,

**VU** la délibération n°8 du 20 septembre 2018 abrogeant la délibération n°3 du 30 mai 2018, sollicitant un financement au titre de la DSIL pour l'année 2018,

**VU** la délibération n°7 du 20 septembre 2018 sollicitant un financement à la Région Nouvelle Aquitaine,

**VU** le contrat de dynamisation et de cohésion de Grand Châtellerault conclu avec la Région Nouvelle-Aquitaine en date du 7 février 2019,

**VU** le contrat de territoire 2017-2021 conclu entre le Département et Grand Châtellerault, signé en date du 15 novembre 2017,

**VU** la convention « Action cœur de ville » conclue avec l'État, en date du 11 juillet 2018,

**CONSIDÉRANT** l'opportunité de solliciter pour l'opération « Quais de Vienne en cœur de ville » (aménagement des quais, parkings et voies dans le centre ancien de Châtellerault) la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL),

**CONSIDÉRANT** l'attractivité d'un tel aménagement pour la ville et son bassin de vie comme élément de la redynamisation du cœur de ville,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de solliciter pour l'année 2019, les crédits de la dotation de soutien à l'investissement local de l'État, à hauteur de 380 192 € pour la seconde tranche de travaux estimé à 1 604 104 € HT (soit approximativement 23,7%),
- d'autoriser le maire, ou son représentant, à signer toute pièce utile à ce dossier.

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**du 22 mai 2019**

**n°017**

**page 3/3**

Vote : **Adopté à l'unanimité**

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTIONS :  
NE PREND PAS PART AU VOTE :

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER

Publication en Mairie  
le 28 MAI 2019



